



**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUIN 2020**

Convocation du 8 juin 2020

L'an deux mil vingt, le quinze du mois de juin à 18h45, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente Armand ALVES à Pradelles-en-Val, commune déléguée, sous la présidence du Maire, Antonin ANDRIEU.

Etaient présents : MM. ANDRIEU Antonin, ARGENTON Martine, BACHET Jean-François, BERNARDINI Rose-Marie, BORIES Chantal, BRUNET Muriel, CATHARY Gilbert, CHARIGNON Christiane, DELPECH Sylvie, DOBANTON Sébastien, DUPUY Myriam, LACUBE Claude, MARTINEZ CATHARY Nicole, ROSSETTI Sylvain, SERRE Cédric, SAINT-GEORGES Hervé, SUNE René, VOGEL Patricia.

Etaient absents excusés représentés : MADIEC Stéphane représenté par CHARIGNON Christiane.

Secrétaire de séance : MARTINEZ CATHARY Nicole

ODJ :

- 1- Compléments éventuels à l'ordre du jour
- 2- Approbation des derniers procès-verbaux
- 3- Vote du Budget Primitif de la Commune et du Lotissement
- 4- Fixation des taux d'imposition
- 5- Subventions 2020
- 6- Autorisation générale et permanente de poursuites donnée au Receveur Municipal
- 7- Convention d'adhésion au réseau des bibliothèques de l'Aude
- 8- Convention d'adhésion au syndicat du collège de Trèbes et désignation des représentants supplémentaires
- 9- Mise en œuvre de la dématérialisation des convocations et pièces afférentes aux séances du conseil municipal, des commissions, réunions diverses et de la correspondance
- 10- Questions diverses

1- COMPLEMENTS EVENTUELS A L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé de rajouter les points suivants :

- l'adhésion à la charte régionale « Objectif zéro phyto »
- le projet de réalisation d'une aire de lavage et demande de subventions
- le renouvellement des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- le renouvellement de contrats en CDD

Approbation à l'unanimité de l'assemblée.

2- APPROBATION DES DERNIERS PROCES VERBAUX

Conseil d'installation des nouveaux conseillers du 26/05/2020 et conseils du 23/01/2020 et du 26/02/2020

Vote à l'unanimité.

3- VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE ET DU LOTISSEMENT

3.1 VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Le Maire propose aux membres de l'assemblée de voter le Budget Primitif de la commune pour l'exercice 2020 : équilibre des dépenses et des recettes en fonctionnement à hauteur de 1 014 474,19€ et en investissement à hauteur de 761 805,16€.

Vote à l'unanimité.

3.2 VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT

Le Maire propose aux membres de l'assemblée de voter le budget du lotissement pour l'exercice 2020 : équilibre des dépenses et des recettes en fonctionnement à hauteur de 339 603,12€ et en investissement à hauteur de 293 123,12€.

Vote à l'unanimité.

4- FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION

Conformément au choix des élus des communes historiques, le Maire précise que les taux adoptés seront lissés sur 12 ans (délibération n°2018-37 du 12 juillet 2018 pour Montlaur et délibération n°2018/020 du 13 juin 2018 pour Pradelles en Val) :

Taux de la TAXE D'HABITATION : 16,27%

Taux de la TAXE SUR LE FONCIER BATI : 26,57%

Taux de la taxe sur le FONCIER NON BATI : 97,42%

Vote à l'unanimité.

5- SUBVENTIONS 2020

Le Maire propose à l'assemblée d'attribuer aux associations locales pour 2020 des subventions en tenant compte de la crise sanitaire et du confinement qui ont impacté leur activité. L'enveloppe globale s'élève à 9 540€. A noter que pour soutenir les exposants du marché local du mardi, il n'y aura pas de redevance d'occupation du sol à payer pour cette année.

Vote à l'unanimité.

6- AUTORISATION GENERALE ET PERMANENTE DE POURSUITES DONNEE AU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Maire informe l'assemblée qu'il convient de maintenir l'autorisation permanente de poursuites au comptable public, afin que ce dernier puisse mettre en œuvre les procédures de recouvrement des produits locaux pour le compte de la commune Val-de-Dagne (intervention d'huissiers et prélèvements sur revenus).

Vote à l'unanimité.

7- CONVENTION D'ADHESION AU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES DE L'AUDE

Le Maire rappelle que pour une meilleure gestion de ses bibliothèques municipales, la commune doit poursuivre son conventionnement avec la Bibliothèque Départementale de l'Aude. Ainsi, elle profite de prestations telles que la mise à disposition de mobilier, d'ouvrages, d'offres de formation pour le personnel, mise à disposition d'exposition...

En contrepartie la commune s'engage à veiller et à garantir le développement et le bon fonctionnement de ses bibliothèques et à souscrire une assurance garantissant la mise à disposition des biens culturels.

Celle de Montlaur est qualifiée de relais-lecture et celle de Pradelles de point d'accès aux livres.

Vote à l'unanimité.

8- CONVENTION D'ADHESION AU SYNDICAT DU COLLEGE DE TREBES ET DESIGNATION DES REPRESENTANTS SUPPLEMENTAIRES

Suite à la création de la commune nouvelle, il convient de poursuivre notre adhésion au syndicat Intercommunal de Gestion du collège Gaston Bonheur de Trèbes en tant que commune de Val-de-Dagne. Le Maire donne lecture aux élus des statuts et leur demande l'autorisation d'adhérer. Il rappelle que la commune participe financièrement tous les ans par le biais de la fiscalité déléguée.

Vote à l'unanimité.

9- MISE EN OEUVRE DE LA DEMATERIALISATION DES CONVOCATIONS ET PIECES AFFERENTES AUX SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL, DES COMMISSIONS, REUNIONS DIVERSES ET DE LA CORRESPONDANCE

Le Maire propose de s'inscrire dans une démarche de modernisation de l'administration, d'amélioration du droit à l'information des élus et du développement durable en proposant l'envoi dématérialisé des convocations et pièces afférentes aux séances du conseil municipal, des commissions, des réunions diverses ainsi que de la correspondance.

Vote à l'unanimité.

10- ADHESION A LA CHARTE REGIONALE « OBJECTIF ZERO PHYTO »

Le Maire présente au Conseil Municipal la charte régionale « Objectif zéro phyto » proposée par FREDON Occitanie. Il propose que la commune y adhère et s'engage en faveur de la réduction des pesticides, démarche déjà adoptée par la commune.

Vote à l'unanimité.

11- PROJET REALISATION AIRE DE LAVAGE ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le Maire rappelle aux élus que les enjeux environnementaux sont au cœur de leurs préoccupations et que le projet de création d'une aire de lavage et de remplissage des appareils de traitements agricoles et machines à vendanger fait partie de leurs engagements.

Il leur présente le projet estimé à 455 950,55€ HT et leur rappelle que ce projet ne verra le jour qu'à la condition de l'obtention de subventions pouvant atteindre 80 % (l'Agence de l'eau et les fonds FEADER de l'Europe).

Vote à l'unanimité.

12- LISTE DES CONTRIBUABLES APPELES A SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

FIXE conformément au tableau ci-dessous, la liste des contribuables de la Commune susceptibles d'être désignés par le Directeur des services fiscaux pour siéger à la CCID.

ANDRIEU Antonin, Maire	LACUBE Claude, Maire délégué
ALIAS Patrice	ARGENTON Martine
BAILLAT Christian	BARROSO José
BORIES Alain	BERNARDINI Rose-Marie
BRUSSOLO Armand	COMBES Jean-Jacques
CABIROL Jean-Claude	FEUGUEUR Chantal
CHARIGNON Christiane	MARTIN Joseph
DOBANTON Sébastien	PILET Marie-Paule
DUPUY Myriam	PIOCH Marie
FERRER Judith	SERRE Cédric
FERRIE Jean	SUNE René
ROSSETTI Sylvain	VIOLETTE Josette
THENE Jean-Pierre	VOGEL Patricia

13- RENOUELEMENT DU CONTRAT DE L'AGENT D'ANIMATION CONTRACTUEL POUR LA BIBLIOTHEQUE

Le Maire propose de renouveler le poste contractuel à temps non complet (6 heures) d'adjoint d'animation à la bibliothèque.

Vote à l'unanimité.

14- RENOUELEMENT DU CONTRAT DE L'AGENT CONTRACTUEL REMPLACEMENT MAIRIE PRADELLES EN VAL

Le Maire propose de renouveler le poste contractuel à temps complet d'adjoint administratif pour pallier la disponibilité de la secrétaire de la mairie annexe de Pradelles en Val.

Vote à l'unanimité.

15- QUESTIONS DIVERSES

Le Maire demande l'autorisation de diffuser les coordonnées des élus aux élus.
Vote à l'unanimité.

Le Maire demande aux rapporteurs de bien vouloir informer l'assemblée des points évoqués lors des différentes commissions :

Commission TRAVAUX

Claude LACUBE expose les éléments suivants :

- Subventions allant jusqu'à 80% dans le cadre de la création d'aires de lavage, d'où l'opportunité de proposer notre projet (point ajouté à l'ODJ et faisant l'objet d'une délibération)
- Problèmes d'écoulement des eaux constatés au lotissement la Commanderie – petits travaux de terrassement à prévoir (devis sollicité)
- Obligation de canaliser les eaux de l'Alaric à Pradelles en Val car elles traversent le village et inondent systématiquement certaines habitations (travaux à prévoir)
- Financement de la COLVADEM pour l'installation de caches poubelles personnalisables en métal (dépôt de candidature à déposer prochainement)

Commission COMMUNICATION

Nicole MARTINEZ CATHARY informe l'assemblée de la création d'un nouveau site internet de la commune : www.commune-de-val-de-dagne.fr

Elle informe aussi les élus que le bulletin municipal a fait peau neuve. Les membres de la commission ont voulu y ajouter d'autres rubriques pour ainsi mettre en avant des sujets d'actualité. Les 2 versions : papier et numérique, seront conservées.

Commission SIVOS

BRUNET Muriel et CATHARY Gilbert informent les élus qu'à la demande du Ministère de l'Education Nationale, le SIVOS a eu le plaisir de mettre en place un dispositif destiné aux élèves qui ne pouvaient pas être accueillis en classe durant 15 jours.

Chaque jour, au petit foyer de Montlaur, s'est déroulé de la façon suivante : le matin un temps d'activités ludiques et pédagogiques en guise de préparation à l'atelier de l'après-midi.

Chaque après-midi, un intervenant professionnel bénévole a rejoint les deux animateurs qualifiés pour animer un atelier à thème : l'art, l'importance de la biodiversité, le monde des poissons avec une activité « pêche », la photo et le cinéma, le monde animal, le civisme et le chant.

Clôture du conseil à 21h20.

Antonin ANDRIEU

MARTINEZ CATHARY Nicole

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'A. Andrieu', with a stylized, cursive script.